

	<p>SDU94 – FSU Hôtel du Département Avenue du Général de Gaule 94000 Créteil ☎ 01 43 99 86 04 📠 01 43 99 86 05 ✉ sdu@cg94.fr</p>	
---	--	---

Créteil, le 5 avril 2012

Monsieur le Président-Sénateur du Conseil Général
Hôtel du Département
94000 Créteil

Objet : suspension de la reconduction de la grève pour le 6 avril 2012

Monsieur le Président Sénateur,

Dans le cadre du préavis de grève déposé par notre organisation syndicale, la totalité des Responsables et adjoints des Espaces Départementaux des Solidarités étaient en grève. A l'issue de la rencontre avec la Direction Générale ils se sont réunis en Assemblée Générale.

Ils considèrent que :

- La rencontre de ce jour a constitué un temps d'écoute sans toutefois apporter des réponses précises quant à leurs revendications soutenues par notre syndicat.
- L'absence ce jour de l'élu en charge du secteur est significative d'une méconnaissance de l'urgence de la crise des EDS.
- L'incompréhension dont a fait part la Direction Générale nous interroge sur la remontée des informations. Est-il besoin d'illustrer leurs revendications par des exemples, alors que ceux-ci fusent quotidiennement des EDS ? De toute évidence il existe une difficulté majeure relative à l'information ascendante.

Au vu de ce constat, à la demande de Madame Dholland, nous transmettons ce jour le détail des revendications, laissant le soin à l'encadrement de la DASo de les illustrer avec les nombreux exemples dont elle a déjà connaissance.

En réponse aux questionnements de Madame Dholland, les REDS revendiquent en effet de travailler les points suivants :

- Les EDS, centres de responsabilité autonomes,
- La déclinaison locale du mouvement de territorialisation,
- La définition des délégations pour les REDS et leurs adjoints.

Ces différents points ne seraient être déconnectés des moyens nécessaires à leur réalisation. A cet effet, les REDS sollicitent d'utiliser le temps de réunion du jeudi 12 avril 2012 au matin pour engager ce travail d'élaboration.

Les REDS ont également entendu que certaines revendications ne pourront aboutir dans les prochains jours. Ils restent cependant très fermes sur la nécessité de l'affectation urgente de responsables adjoints de polyvalence dont le calendrier ne saurait dépasser le terme de l'année 2013.

Nos collègues restent également très fermes sur la nécessité d'avoir une garantie concernant la couverture de tous les postes administratifs et sociaux dans les EDS.

Les questions qui se posent ce jour appellent un arbitrage de l'exécutif. En l'état, les REDS ne voient pas la nécessité d'une nouvelle rencontre avec la Direction Générale avant le rendez-vous avec Monsieur Coilbault.

Par ailleurs, ils attendent de cette rencontre des décisions urgentes et pragmatiques leur permettant de continuer à gérer leur service dans les meilleures conditions en termes d'aménagements organisationnels (amplitude horaire, fermeture des EDS sur la pause méridienne...).

Afin de laisser le temps à la Direction Générale de se saisir des documents transmis ce jour, notre organisation syndicale suspend la reconduction de la grève pour le 6 avril 2012.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président-Sénateur, en l'expression de notre considération.

Hervé Heurtebize



Secrétaire général adjoint SDU94/FSU